

JOURNAL DE MONACO

52 numéros par an.

POLITIQUE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Bureaux : rue de Lorraine

PARAISANT LE DIMANCHE.

AVIS :

Les lettres et envois non affranchis seront refusés.

AVIS :

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

(UN NUMÉRO DÉTACHÉ : 35 CENTIMES.)

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction du Journal, s'adresser à M. Eusèbe Lucas, rédacteur en chef à Monaco (Principauté)

ABONNEMENTS :

	Un An	Six mois	Trois mois		Un An	Six mois	Trois mois
Principauté	12 fr.	6 fr. » c.	3 fr. » c.	Allemagne	13 fr.	6 fr. 50 c.	3 fr. 25 c.
Piémont et Etats-Romains	13 »	6 » 50 »	3 » 25 »	Autriche	14 »	7 » » »	3 » 50 »
Italie.	14 »	7 » » »	3 » 50 »	Angleterre et Belgique	17 »	8 » 50 »	4 » 25 »
France	15 »	7 » 50 »	3 » 75 »	Les abonnements comptent du 1 ^{er} et du 15 de chaque mois.			

ANNONCES. — 25 cent. la ligne — On traite de gré à gré pour les autres insertions.

Monaco, le 18 Septembre 1859.

Monaco ville de Bains.

II.

Considérée comme ville de Bains, Monaco a ses intérêts désormais placés sur la même ligne que ceux de Nice sa voisine. Elle compte par sa position si heureusement abritée et si riante, par son climat spécial et ses privilèges particuliers, les agréments du séjour de Nice. Elle en devient, nous l'avons dit, la maison de plaisance. Sa plage, son établissement de bains, son cercle, l'hygiène exceptionnelle qu'on y trouve, rapprochés par des moyens confortables et rapides de transport, deviennent ceux de la cité niçoise, qui, de son côté, en assure la vogue immédiate. La proximité des deux villes et les agréments qu'elles réalisent établit entre elles une solidarité toute favorable à leurs intérêts réciproques. Les mêmes influences, conséquemment, doivent les atteindre; examinons donc, à ce point de vue, quelle est la perspective de la saison d'hiver qui va s'ouvrir.

Cette saison annonce-t-elle cette année d'une façon favorable? Nice a-t-elle à craindre, en face des événements politiques de l'Italie, un abandon momentané de ses visiteurs semblable à celui qui a si vivement inquiété les villes d'eau d'outre-Rhin cet été; et Monaco a-t-elle à en prévoir le contre-coup?

Cesont là des questions d'un intérêt immédiat.

Leur solution ne saurait être douteuse.

La situation actuelle de l'Italie centrale n'est pas de nature à exercer en ce moment une attraction bien vive sur les étrangers qui ont l'habitude de s'y établir. Si tout concourt en ce moment à un retour de l'ordre et du calme dans

ses divers états; si la note publiée dernièrement par le *Moniteur* a dû suffisamment éclairer certaines populations sur la grandeur d'un intérêt général que leur intérêt propre ou leurs passions les portent à oublier ou à sacrifier, il est certain que l'état de choses normal qu'on en doit espérer ne peut s'établir du jour au lendemain, et que les étrangers ne peuvent guère compter sur une tranquillité immédiate de leur résidence d'hiver habituelle. Rome, Florence, Palerme ne seront point cet hiver dans des conditions qui engagent les étrangers à les rechercher.

La situation n'est pas moins incertaine dans l'Italie méridionale, et l'absence de toute certitude de sécurité suffira à en éloigner les visiteurs.

Or, toutes ces entraves tournent certainement à l'avantage de Nice et de Monaco. Aujourd'hui comme à l'époque de la guerre, ces deux villes et leurs vallées sont aussi bien abritées contre les orages politiques que contre les rigueurs de l'hiver. Elles possèdent une température aussi douce que celle des sites les plus heureux de l'Italie; à cette température s'ajoutent le bien-être et le calme les plus parfaits; les voyageurs qui regrettent de ne pouvoir passer l'hiver dans les contrées les plus avancées de la péninsule, arrêteront donc naturellement leurs regards sur les plaines qui en résument ainsi les charmes sans en avoir les inconvénients actuels.

C'est avant tout la contrée des cosmopolites, que la nôtre; c'est le pays où toutes les nationalités ont un droit de cité comme toutes les fleurs ont un droit de parfum.

Les Anglais ont été les premiers hôtes de nos vallées. Elles leur doivent leur réputation, qui date du temps où les ducs d'York et de Brunswick vinrent y séjourner. C'est désormais leur patrie d'hiver, et eut-on à craindre quelque complication politique entre la France et l'Angleterre, Nice et Monaco n'en seraient pas moins pour les uns et les autres le terrain par excellence de l'urbanité et des relations amies. — L'embranchement du chemin de fer de Toulon à Nice va

de son côté faciliter et accroître le nombre des excursions françaises, il n'y aura plus désormais que l'ennui momentané des douanes pour partir de Paris et venir coucher dans nos villas.

D'autre part, si l'Allemagne est jalouse jusqu'ici de ses hôtes, la Russie nous envoie les plus illustres de ses personnages.

Villefranche, ce trait-d'union survenu entre Nice et Monaco, a décidé le choix des notabilités russes dans leur hivernage. Placée à deux pas de Nice et de Monaco, Villefranche semble située à la porte de leurs ravissantes campagnes tout exprès pour y introduire ses plus illustres hôtes, et c'est là une consécration de la renommée déjà européenne du pays et de son séjour.

Ainsi, par sa proximité de Nice à qui elle va se trouver à même d'offrir l'exploitation la plus confortable de ses privilèges, Monaco est sûre de la réalisation immédiate de l'avenir qu'elle espérait comme ville des Bains.

Nous avons cité en passant et pour mémoire le chemin de fer de Toulon à Nice; nous aurions pu mentionner également la ligne de Gènes à Nice, qui est elle-même à la veille de s'établir, et qui, passant au pied même de Monaco, reliera promptement la ville aux plus grands courants de circulation et lui assure un essor qu'elle ne pouvait prévoir elle-même. Mais nous n'avons en vue aujourd'hui que la question du présent de la saison de cette année; et ce que nous tenions précisément à établir, c'est qu'on aurait tort de croire qu'en attendant la vivification du littoral de la rivière de Gènes, par les lignes de fer, Monaco, avec ses distractions de toute sorte abritées sous ses ombrages tranquilles, ne sera en fin de compte qu'une solitude à ranimer.

Ses préparatifs actuels ne sont au contraire que la conséquence indispensable du mouvement qui se fait autour d'elle, des élégances qui lui demandent déjà un abri et que les bienfaits éprouvés de son climat y attirent de toutes parts.

CHRONIQUE LOCALE

Les Journaux de Paris annoncent le départ du Prince pour Biarritz en S. A. S. a dû arriver jeudi 13 Septembre.

Par Ordonnance Souveraine en date du 10 Septembre, M. de Caqueray a été nommé Commissaire du Gouvernement près l'établissement du Cercle des Étrangers.

Malgré la rapidité avec laquelle s'exécutent les travaux, les salons du Cercle ne pourront pas, comme on l'espérait, être ouverts le 1er octobre, cette ouverture, selon toute probabilité devra être ajournée. Les salons de l'établissement et le café-restaurant y attenants seront prêts à la fin du mois, mais l'aménagement des hôtels exigera probablement un délai plus long que celui qui reste à courir à cette époque, et l'Administration des Bains tient à ce que dès le début de la saison, les touristes trouvent à Monaco le confortable qu'ils se met en mesure de leur offrir.

Tout porte à croire que cette ouverture aura lieu le 15 octobre.

Un service régulier d'omnibus sera prochainement établi entre Nice et Monaco à partir du premier.

Dimanche dernier, à l'occasion de la fête de la Nativité de la Vierge, la Société chorale dirigée par M. V. Graire, a exécuté une messe en musique à la chapelle St-Jean. L'œuvre était parfaitement choisie, et l'exécution a été des plus satisfaisantes.

Une lettre d'Interlaken, du 3 Septembre, annonce l'arrivée de l'Impératrice à Nice pour le 20 ou 23 courant. Une dépêche arrive de Saint-Petersbourg à Interlaken, le 4 au soir, et rapporte l'autorisation du gouvernement.

Nous lisons dans une autre correspondance que S. M. l'Impératrice mère de Russie a quitté Interlaken le 13 de ce mois pour se rendre par Genève à Gènes. Après un court séjour dans cette ville, Sa Majesté a dû s'embarquer à bord de l'*Olaff* pour Nice but de son voyage.

Nice. — Le conseil provincial, dans sa séance d'hier, a décidé de garantir le 1/2 pour cent sur le capital de 430 millions présumé suffisant pour le chemin de fer des deux rivières. Ce demi pour cent sera réparti en raison des impôts directs, de la population et de la longueur de la voie dans chaque province. Le conseil a donné un vote de confiance au gouvernement sur les moyens qu'il croira les plus équitables pour établir la base de répartition.

Il a fait observer qu'on devait tenir compte du concours de Monaco, Menton et Roquebrune.

Il a proposé d'imposer l'obligation aux concessionnaires d'achever le tronçon du Var à Nice pour l'époque où le chemin de Toulon au Var serait terminé.

Le Bulletin des chemins de fer, de Turin, fait les observations suivantes au sujet du chemin de fer des deux rivières: « Avant d'adopter un parti, le gouvernement devrait prendre les informations les plus précises sur la position et le crédit de ceux qui demandent la concession; il devrait aussi, autant que possible, prévenir les conséquences qui peuvent résulter pour toute l'entreprise, de la concession déjà faite du tronçon de Savone à Voltri, dont les concessionnaires ont, nous assure-t-on versé déjà le cautionnement. »

Dans la délibération du conseil provincial de Nice que nous mentionnons plus haut, un des membres, M. Martini, a fait remarquer au conseil la position anormale de Menton et Roquebrune qui classés provisoirement dans la population provinciale, ne paient pas d'impôts, bénéficient de leurs résultats et par conséquent aggravent les charges réparties. Il a demandé que ces populations fussent rattachées au chiffre total de la population provinciale. M. Deforesta a demandé que le gouvernement s'adonne à ces communes une part de garantie.

Les conseils provinciaux de Gènes, Savone, Oneglia, Sup-Remo, Albenga, Chiavari et Spezia ont pris des délibérations analogues à celle du conseil provincial de Nice, au sujet de la garantie d'un demi pour cent à accorder à la compagnie du chemin de fer du littoral.

La Propriété et les Propriétaires.

Si les sociétés industrielles qui se sont succédées à Monaco depuis trois ans, sous des administrations imparfaites, ont pu donner à la propriété foncière et immobilière une plus value croissante, qui se justifie autant par l'agglomération des étrangers que par la spéculation, que ne sommes-nous pas en droit d'attendre avant peu, des sociétés commerciales ou mobilières dirigées avec intelligence et loyauté, lorsqu'elles auront pour but la spéculation modérée mais infallible que la position topographique, les privilèges et le climat leur offre?

Cette prospérité que Nice et Cannes doivent à la moyenne égale de leur température, prend dans la Principauté, dans la mesure de cette faveur proverbiale, des proportions aussi rapides que celles des localités les plus florissantes des bords du Rhin, où les agréments d'une vie large et confortablement entendue savent attirer les étrangers opulents venant y apporter par compensation, le superflu d'un capital sacrifié d'avance aux plaisirs.

Ainsi, on ne saurait plus donner aujourd'hui à la propriété foncière l'estimation primitive conservée par les agronomes, qui consiste à mesurer la circonférence et le développement d'un olivier pour connaître son rapport, sans tenir aucun compte de la superficie des terrains vagues. En supposant que cet arbitrage mathématique puisse se maintenir encore, pour l'appréciation de quelques lots exceptionnellement

placés en dehors des routes et du soleil, il ne saurait certainement s'appliquer à tous les terrains qui entourent Monaco, jusqu'à la cascade des Moulins, par toutes les propriétés favorisées par l'exposition la plus chaude et la plus heureuse sont déjà fort recherchées des étrangers pour l'érection de pavillons et de villas d'agrément, ce qui leur assure une vente aussi avantageuse que prochaine.

Il ne faudrait cependant pas, dans l'intérêt général de la Principauté, retarder ou arrêter par des exagérations particulières, l'émulation de nouveaux projets collectifs et l'essor indubitable que donne à un pays nouvellement ouvert à la spéculation, l'avantage inestimable d'un privilège de longue durée placé en d'habiles mains.

Déjà, depuis peu d'années, les propriétaires ingénieusement imaginé pour tous les immeubles une spécification assez élastique, mais qui doublait au moins l'estimation calculée sur le revenu réel des récoltes; c'était le prix d'affection! Mais depuis le traité de Villafranca et en présence d'une société industrielle qui effectue en bonne administration ce que ses prédécesseurs ont vainement essayé, au prix d'avenir, l'affection a fait place et en vue d'une réalisation aussi sûre, la valeur des terrains, des propriétés des immeubles et mobiliers prend des proportions qui seraient désespérantes si elles n'étaient modérément rectifiées par l'offre des acquéreurs.

Nous n'admettons pas que la valeur intrinsèque de la propriété puisse prendre du jour au lendemain des estimations exorbitantes; la plus value doit suivre le mouvement ascensionnel des conditions qui la favorise, le contraire est le renversement des principes les plus élémentaires de l'économie commerciale. Baden, Hombourg et Aix en Savoie fournissent il est vrai d'exemples fabuleux, sinon pour absurde, du moins pour autoriser jusqu'à un certain point ces prétentions prématurées; nous y avons vu vendre des propriétés vingt-deux fois le prix de leur valeur primitive; mais ces acquisitions étaient justifiées par cinq années de prospérité. Monaco compte à peine trois saisons, pendant lesquelles tous les éléments nécessaires à une complète réussite ont été négligés par l'imprévoyance, l'inhabileté, ou la réalisation immédiate de projets impossibles; il faut profiter de l'expérience d'un passé fâcheux en lui opposant de sages, légitimes et cependant lucratives prétentions. Nous admettons volontiers que la valeur de la propriété ait doublé depuis quatre ans et qu'on vende aujourd'hui cinquante mille francs ce qui se vendait alors vingt-cinq; beaucoup de ventes se sont faites l'année dernière dans cette proportion et c'est, ce nous semble, une réalisation assez heureuse; mais nous ne pouvons nous empêcher de blâmer ceux qui basent déjà leurs demandes exagérées sur des calculs inappréciables aussi problématiques qu'éventuels, quoique à peu près assurés.

Si une admirable situation, une température sans égale en Europe, l'exemption presque absolue des impôts, la tranquillité politique, la liberté d'actions et de pensées, l'ouverture prochaine d'un magnifique établissement balnéaire et l'attrait du fruit défendu donnent déjà une grande valeur à la propriété en raison des demandes qui se multiplient; si l'avenir promet certainement une vaste carrière à la spéculation foncière et immobilière, il faut laisser quelque chose au

VARIÉTÉS.

LE CHIEN DES MUSICIENS

Suite et fin.

M. Chalandry apprit une mauvaise nouvelle; l'ordre du jour portait que l'armée partirait de Dresde sous trois jours. M. Chalandry abandonna ses musiciens et se fit remplacer par le sergent de musique: il était bien décidé à ne pas quitter la ville sans avoir retrouvé son chien mort ou vif.

Et il se remit à parcourir dans tous les sens les ruelles et les détours de Dresde. Un jour, accablé de fatigue, il entra dans un cabaret pour se reposer; il aperçut sur la porte un Français qui fumait.

M. Chalandry le regarda, étonné de trouver encore un de ses compatriotes dans la ville: pour lui c'était plus qu'une connaissance, presque un ami.

— Vous n'êtes pas parti avec l'armée, Monsieur? lui demanda-t-il.

— Non, j'ai été blessé à la jambe; j'ai trouvé une brave famille d'Allemands qui a soin de moi et je passe ici ma convalescence.

— Vous êtes bien heureux, dit le basson.

Et il avait la mine si triste en parlant de bonheur, que l'autre ne put s'empêcher de lui demander ce qui semblait le tracasser.

M. Chalandry raconta ses malheurs et la fuite du chien; il avait les larmes aux yeux.

— Je voudrais bien vous être utile, lui dit le fumeur; mais je ne connais pas plus Dresde que ma poche, et j'aurais vu votre bête, que je ne suis pas assez fin pour distinguer un chien allemand d'un chien français.

M. Chalandry fit mine de continuer sa route.

— Mais, dit le Français, les gens qui me soignent connaissent mieux la ville, il vous diront sans doute où on pourrait avoir des nouvelles de votre musicienne à la guitare... Peut-être a-t-elle une permission de la police, on ne sait pas.

Il entra dans la maison et revint bientôt en disant au basson qu'il y avait non loin de là un cabaret où se donnaient rendez-vous tous les musiciens ambulants.

M. Chalandry voulait entraîner le Français malgré sa blessure; il fallut qu'une servante le conduisit. Ils entrèrent au cabaret, qui était le même où Terrible avait emporté si brutalement la recette.

Le basson riait et pleurait en entendant raconter cette histoire.

— Voilà l'argent, dit M. Chalandry; qu'on apporte à boire, et menez-moi vite vers mon chien.

— Oh! nous ne savons pas où il demeure, mais il passe tous les jours à la même heure devant le cabaret. Il est six heures moins un quart, il ne sera pas long.

— Je vous laisse boire, dit le basson; pour moi, je vais l'attendre à la porte.

Un quart d'heure après, les buveurs entendirent un grand cri.

Enfin la cabaretière, le monsieur se trouvait mal.

On courut à la porte; M. Chalandry était étendu sur le banc; Terrible, inquiet, gemissant et sautant sur lui. La petite guitariste ouvrait de grands yeux. Le basson revint bien vite à lui

il embrassait le chien, et ses longues mains le palpaient convulsivement.

— Ah! Terrible, s'écria-t-il, tu m'as fait bien du mal!

Terrible baissa la tête et la tourna vers Maryx.

— Est-ce que tu l'aimerais mieux que moi? dit tristement le basson.

Le chien continuait de baisser la tête.

— C'est que vois-tu, nous partons après-demain... tu viendras n'est-ce pas?

Terrible avait saisi dans ses dents la robe de l'enfant et ne semblait pouvoir s'en détacher.

— Comment! tu ne veux pas venir, dit M. Chalandry, tu m'abandonnerais, moi qui te connais depuis quinze ans, tu quitterais la vieille garde, la musique, l'ograt?... Ah! c'est mal, Terrible, c'est bien mal!

Le vieux basson ne put contenir ses larmes; il se sentait prêt à fondre en larmes.

Le chien tira Maryx par la robe et l'amena devant M. Chalandry; puis il mit ses deux pattes sur les jambes de son maître; il semblait à genoux, demander son pardon.

La cabaretière qui avait écouté ce dialogue, était tout émue.

— Mais, Monsieur, lui dit-elle, pourquoi n'emmenez-vous pas avec vous la petite, si le chien y tient tant? Comme ça vous serez tous heureux.

— Au fait, dit le basson, vous avez raison. Et les parents de cette enfant?

— C'est la fille d'une vieille juive, dit la cabaretière, elle sera bien heureuse de s'en débarrasser pour une petite somme. Ses sœurs ont toutes pris la volée, et ça ne rapporte rien à la vieille.

M. Chalandry n'hésita plus; il accompagna Maryx et Terrible au faubourg de Dresde et trouva la juive; mais il montra un tel désir d'emmener l'enfant que la vieille se montra revêche au marché.

Le basson donna le lendemain mille francs, qui étaient la somme convenue. L'armée partit de Dresde. La petite guitariste, après quelques jours de marche, se fatigua tellement, qu'on la fit placer dans les voitures des équipages militaires.

Terrible ne voulut pas la quitter; de temps en temps il grimpa dans la voiture pour voir son amie.

Un jour les équipages furent attaqués; ils se rendirent.

M. Chalandry n'eut jamais de nouvelles de l'enfant ni de Terrible.

CHAMPEURY.

E. LUCAS Rédacteur-Gérant

AVIS.

Nous rappelons à MM. les propriétaires, de villas, maisons, appartements, etc., à louer, qu'un Bureau de Renseignements s'organise à Monaco, ayant pour but entre autres de guider les étrangers dans le choix et la location d'un appartement. De nombreuses demandes lui parviennent déjà, nous engageons donc MM. les Propriétaires à profiter sans plus attendre de l'intermédiaire d'une agence établie toute dans leur intérêt.

Commerce privé, ainsi qu'aux entreprises collectives et ouvrir largement les portes à toutes les industries qui voudront se produire; c'est en les favorisant dans leurs débuts, presque toujours difficiles, que la masse de la population, l'industrie professionnelle surtout trouvera les plus grandes compensations. — Il faut recevoir, sinon comme le philanthrope montagnard Ecos-sais, au moins aussi courtoisement et confortablement que nos confrères d'outre-Rhin, les artistes, les touristes ou baigneurs qui viennent nous visiter, et la fortune générale du pays est assurée.

NOUVELLES

De la Littérature et des Arts.

Un point douteux dans l'histoire vient d'être éclairci. Le roi de Suède a fait ouvrir en sa présence le cercueil du roi Charles XII, et l'examen du cadavre a prouvé que le roi fut tué par une balle qui était entrée par la tempe gauche et était sortie par la tempe droite. Comme le roi fut tué devant la forteresse de Frédérishtadt qu'il assiégeait, et trouvé mort couché sur le côté gauche. L'idée d'un assassinat, qu'on avait jusqu'à présent, n'est plus possible.

**

Le *Great Estern* a jeté l'ancre la semaine dernière à l'embouchure de la Tamise. Après avoir fort heureusement opéré la descente du fleuve. Une foule immense a salué le colosse sur son passage. On aurait tort de juger de sa marche par la vitesse qu'il eut à rendre et que la prudence en cas pareil, devait faire porter à son minimum. Quelques distances cependant ont été franchies avec une vitesse de 19 nœuds, avec les deux tiers de force seulement de ses machines. Les roues faisaient six révolutions par minute, l'hélice de 12 à 18. D'après les conjectures, il devra donner en mer une pression de 6 kilogrammes par centimètre carré, les roues faisant 44 révolutions et l'hélice 33.

M. le major général du port de Brest Paris est allé suivre en mer ses expériences.

L'équipage du *Great-Estern*, est composé de la manière suivante: 50 matelots vigoureux (*able-bodied*) 90 gréens, 200 mécaniciens et chauffeurs et 400 munitionnaires; ce qui forme avec les officiers un chiffre de 500 hommes d'équipage.

Les suicides dans les pays du Nord sont, depuis quelques années, devenus de plus en plus fréquents. Il résulte des tables statistiques, qu'en France ils se produisent annuellement dans la proportion de 10 pour 100,000 individus, en Belgique, dans la proportion de 5; en Prusse, Suède, Norvège et Danemark, cette proportion s'est élevée à 26.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 15 Septembre 1859.

NICE, b. *St-Antoine*, c. *Blanchi A.*, m. d.
 ID., b. *St-Roch*, c. *Delpiano J.*, m. d.
 ST-TROPEZ, b. *Constante*, c. *Palmieri*, filets.
 ID., b. *Adélaïde*, c. *Repetto*, filets.
 ID., b. *Esperance*, c. *Brondi*, filets.
 ID., b. *N. S. de la rose*, c. *Temossi*, filets.
 ID., b. *St-Jean-Baptiste*, c. *Miano*, filets.
 ID., b. *Settimo*, c. *Brondi*, filets.
 ID., b. *St-Laurent*, c. *Repetto*, filets.
 NICE, b. *St-Sophie*, c. *Gioan H.*, m. d.
 MARSEILLE, brich. *Ange Gardien*, c. *Gheresi*
 Ange, fourrage et avoine.
 NICE, b. *St-Antoine*, c. *Blanchi A.*, m. d.
 CETTE, b. *Vigilant*, c. *Brasio*, filets.

Départs du 9 au 15 Septembre

ST-TROPEZ, c. *St-Joseph*, c. *Delpiano* en lest.
 ID., b. *Caroline*, c. *Barale L.*, en lest.
 ID., b. *St-Thérèse*, c. *Médecin*, en lest.
 ID., b. *St-Jean*, c. *Médecin L.*, en lest.
 ID., b. *St-Ancoine*, c. *Médecin A.*, en lest.
 ID., b. *St-Roch*, c. *Delpiano J.*, en lest.
 NICE, b. *St-Antoine*, c. *Blanchi A.*, en lest.
 ST-MARGUERITE, b. *Constante*, c. *Palmieri*, fil.
 ID., b. *Adélaïde*, c. *Repetto*, filets.
 ID., b. *Esperance*, c. *Brondi*, filets.
 ID., b. *N. S. de la Rosa*, c. *Temossi*.
 ID., b. *St-Jean-Baptiste*, c. *Miano*, filets.
 ID., b. *St-Eime*, c. *Brondi*, filets.
 ID., b. *St-Laurent*, c. *Repetto*, filets.
 MENTON, b. *St-Sophie*, c. *Gioan H.*, m. d.
 LIVOURNE, brich. *Ange Gardien*, c. *Gheresi*, m. d.
 GENEÈ, c. *Vigilant*, c. *Brasio*, filets.

Imp. L. Péleraux à Monaco (Principauté)

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
 du 11 au 17 Septembre 1859

DATES	Thermom. Centigr.			ETAT atmos.	
	8 h.	2 h.	6 h.		
Septembre	11	21 »	23 »	20 9	Nuag.
	12	20 6	22 7	21 »	Beau
	13	20 3	22 9	21 4	id.
	14	21 1	23 2	20 6	id.
	15	20 5	22 5	20 7	Vent
	16	20 7	22 7	21 1	id.
	17	20 3	22 4	20 2	id.

AVIS

Tous les ouvrages Français et Etrangers dont il est envoyé deux exemplaires à la rédaction, sont annoncés dans le journal: -un article spécial leur est consacré s'il y a lieu.

A partir du 1^{er} Octobre.
 SERVICE REGULIER

D'OMNIBUS

ENTRE
NICE ET MONACO

Tous les matins à huit heures

de NICE, au bureau des Messageries générales, hôtel des Etrangers.
 de MONACO, au bureau des Omnibus, place du Palais.

Prix: 4 francs.

Voitures à 4 places, à toute heure, au prix de 20 f.

VILLAS, MAISONS, APPARTEMENTS

MEUBLÉS ET NON MEUBLÉS

A LOUER A MONACO ET DANS LA VALLÉE

S'adresser au bureau du Journal, r. de Lorraine

L'HIVER A NICE

DALGOUTTE

Place du Jardin-Public

Bureau de la Liste Officielle des Etrangers.

AGENT D'AFFAIRES

POUR LA LOCATION DES

APPARTEMENTS MEUBLÉS, VILLAS ET MAISONS

Cette Agence autorisée par le gouvernement Sardes, est tenue par M. Dalgoutte de Paris;

Son but est de guider les Etrangers dans leur installation et dans le choix d'un appartement;

Les personnes qui désireraient des renseignements sur Nice et sur son séjour, peuvent, sans aucun frais, s'adresser pour les obtenir à l'Agence qui les leur fournira par retour du courrier.

ALPHONSE KARR.

LES GUÊPES

Une livraison de 32 pages chaque lundi

Pour les abonnements et les annonces s'adresser à l'imprimerie du journal.

BAINS DE MONACO

Ouverture d'un NOUVEAU CERCLE pour la SAISON D'HIVER au mois d'Octobre 1859.

SALONS DE CONVERSATION, DE JEUX DE TOUTE ESPÈCE, ROULETTE, TRENTE ET QUARANTE, ET JEUX DE SOCIÉTÉ.

Principaux Journaux et Revues de tous les Pays.

BALS, CONCERTS, SPECTACLES, RÉGATES, FÊTES DE JOUR ET DE NUIT

Habitations particulières et villas à louer au mois ou à l'année. — Nouveaux Hôtels confortablement meublés. — Restaurant du CERCLE tenu avec le plus grand soin. — Prix modérés.

BAINS DE MER ET D'EAU DOUCE

Le climat et la situation exceptionnelle de la plage sablonneuse de Monaco permettent d'y continuer les bains deux mois plus tard que sur les autres plages de l'Océan et de la Méditerranée.